Maison de jeunesse
1000 Lausanne / VD

Architectes Pierre Grand et André Gold, EPFL/SIA, Lausanne

Ingénieurs A. Kugler, SIA, Lausanne ; E. Dupuis, SIA, Lausanne

Coordonnées topographiques 537.950 / 152.850

Conception 1961

Réalisation 1969-1972 (novembre à novembre)



Photo « Tribune - Le Matin », J.-P. Grisel

Programme

Habitation :
93 chambres à un lit pour apprentis,
1 appartement de 5 pièces,
1 appartement de 4 pièces,
1 studio et
2 chambres indépendantes.

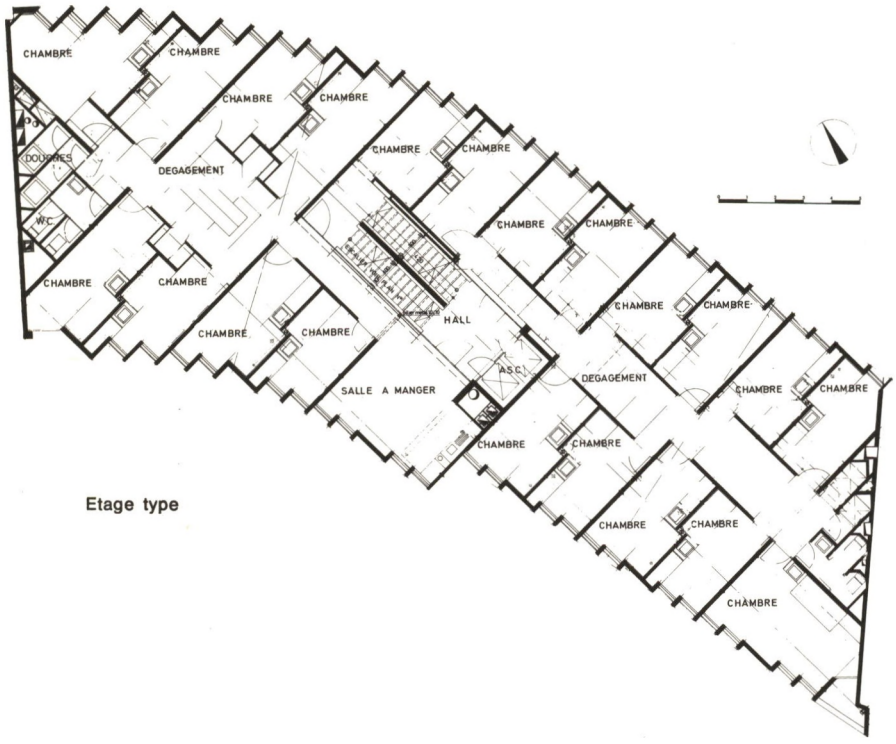
Administration :
bureau et salle de conférences (environ 70 places).
Loisirs (secteur ouvert au public) :
salle polyvalente horizontale avec scène et régie :
danse, concerts, théâtre traditionnel ou en « rond » :
cinéma, congrès et manifestations diverses :
200 à 240 places.
(Salle : 170 m², scène : 47,50 m².)
Restaurant sur deux niveaux :
parterre self-service : 70 places ;
galerie, service sur assiette :
70 places,
ou banquets : environ 60 places.
Bar à café : environ 60 places.
Cusine et locaux annexes.
Salle « L'Octogone » : lecture, colloques (50 à 60 places), tréteaux, hall - foyer - exposition, salle polyvalente, 8 à 10 ateliers.
Garages et dépôts,
buanderie centrale.

Caractéristiques

Prix au m³ (y compris honoraires, sans agencements fixes)	Fr. 300.—
Prix au m³ (avec agencements fixes des chambres, cuisine, scène, régie)	Fr. 340.—
Cube SIA	14 300 m³
Surface parcelle	710 m²
Surface des chambres	de 9 à 16 m²

Problèmes particuliers

Programme très complet réunissant une gamme d'activités diverses - parcelle restreinte - gabarit du volume construit imposé par un plan d'extension - difficultés de mitoyens irréguliers sur trois côtés du périmètre construit - alignement avec courbure à petit rayon sur la moitié de la façade côtés rue et cour - travaux d'infrastructure en étayages de consolidation de la rue et de câbles à haute tension ne supportant aucun déplacement - installations techniques très diverses et ventilation mécanique d'environ 50 % du volume total.



Etage type

Construction

Ossature traditionnelle en béton armé et murs porteurs béton armé ou maçonnerie, dalles pleines.

Escaliers **préfabriqués.**

Façades **semi-préfabriquées :** type « rideau » en éléments de bois homogène ancrés dans les têtes des dalles, vide d'air à libre circulation et revêtement en plaques d'éternit, gris naturel, autoclavé. Recherche de normalisation.
Fenêtres pivotantes avec store incorporé.
Vitrage du portique en sapin teinté.

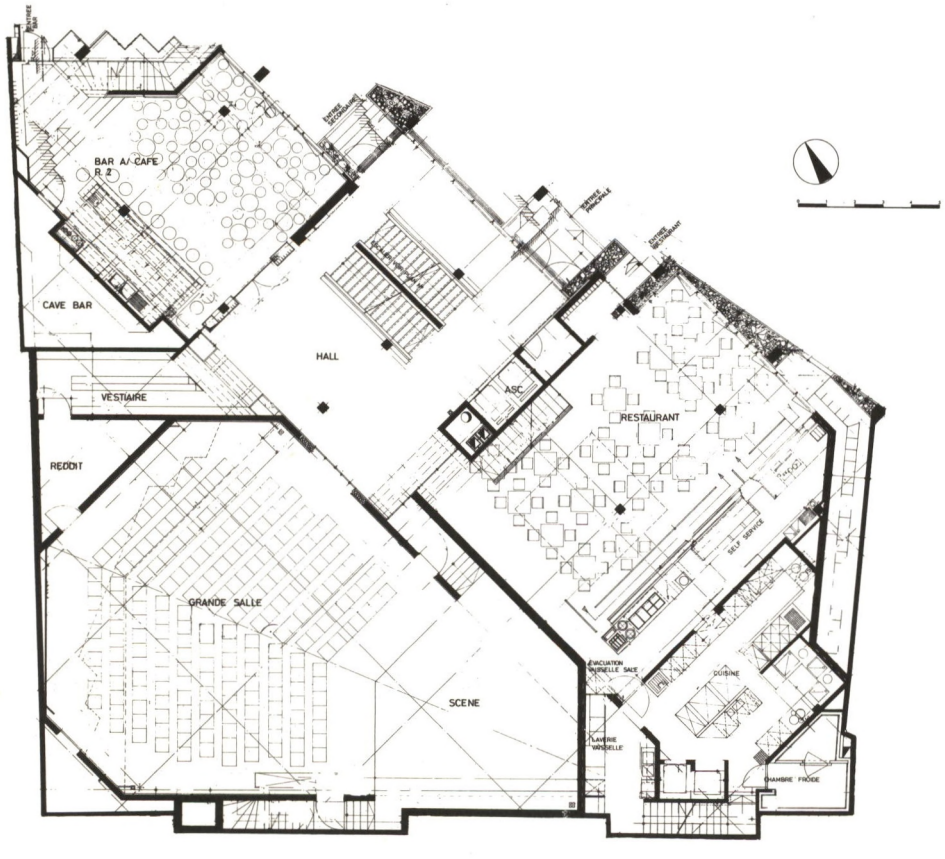
Agencement des chambres **semi-préfabriqué** couvrant une paroi entière et comprenant : niche-alcôve avec lit fixe, tiroir à literie, lavabo, armoire à linge et vêtements, etc.
Exécution en bois revêtu de PVC ; recherche de normalisation.

Sols traditionnels : parquet industriel sur toute la surface des locaux publics du rez-de-chaussée.

Parois : expression de matériaux bruts : béton apparent, gros crépis, maçonnerie de plots apparents peints, revêtements lambrissés en sapin teinté.

Plafond : béton brut peint, lambrissage en sapin teinté ou métalliques émaillés.

Bibliographie
AS 7 / mai 1973



Rez-de-chaussée

VERLAG — ÉDITIONS ANTHONY KRAFFT